

Déchets : la redevance incitative va augmenter

Questembert communauté — Suivant la taille de la poubelle, il en coûtera entre 3 et 15 € de plus en 2019. Une décision prise lors du conseil communautaire, lundi soir.

Pour la première fois depuis 2012, date de mise en place de la redevance incitative, celle-ci va subir, en 2019, une augmentation de 2,5 %. « Elle est principalement liée à celle des charges sur le traitement de nos ordures ménagères et du tri par nos prestataires », a expliqué Georges Boëffard, vice-président en charge des déchets et des services techniques. Une hausse de 3 € à 15 € suivant la taille de la poubelle.

« C'est un problème budgétaire et non financier », souligne Jean-Claude Rakozzy, vice-président chargé des finances. Certains tarifs restent inchangés, mais les professionnels voient également quatre hausses sur les déchets verts, les gravats, le tout-venant et les déchets bois.

Jeunesse

À la suite du retour à la semaine de quatre jours, une très forte augmentation du nombre d'enfants, « entre 150 à 200 % », souligne Bernard Chauvin, vice-président en charge de la jeunesse, a été constatée dans les accueils de loisirs de la communauté. Ces augmentations sont également présentes dans les activités du centre social Éveil.

Dans le cadre de la convention pluriannuelle entre la communauté et Éveil, le conseil a validé le projet de convention et de financement du centre social, à hauteur de 144 000 € pour 2019. Par ailleurs, les tarifs des activités seront désormais harmonisés entre les deux structures afin de proposer les mêmes à toutes les familles du territoire.



En 2019, la redevance incitative pour les déchets augmentera de 2,5 %.

CRÉDIT PHOTO ARCHIVES

Aménagement

Plusieurs points ont concerné l'aménagement du territoire de la communauté. D'abord la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), avec des transferts de compétences et la signature de trois conventions pour les bassins-versants du Trévelo, de la rivière de Pénerf et du Plessis.

Un débat s'est instauré entre les conseillers. Ainsi, Serge Lubert, de

Limerzel, regrette que « les élus locaux soient désormais éloignés des travaux effectués ».

« Nous avons les techniciens sur place », renchérit Bernard Chauvin, maire de Caden.

Pour Paul Pabœuf, « la communauté aurait dû garder la compétence en interne ». Il propose qu'une « réflexion soit entamée dans la perspective du prochain mandat ».

Mobilité

Le conseil a validé le programme du Plan de mobilité rurale. Réalisé en collaboration avec Arc Sud Bretagne et le pays de Vannes, ce plan prévoit, entre autres, la promotion et la sécurisation de la pratique du vélo sur le territoire, aussi bien à but utilitaire que récréatif.